

Mise au concours

La Municipalité de Saint-Imier met au concours un poste de

Concierge (H ou F) à 100% pour différentes infrastructures communales

Exigences :

- être en possession d'un brevet fédéral de concierge, d'un CFC du bâtiment ou titre jugé équivalent dans une profession technique
- aptitude à travailler de manière indépendante
- capacité d'entretenir de bonnes relations avec l'ensemble des usagers et faire face aux nombreuses sollicitations liées à une occupation intense des bâtiments
- esprit d'équipe et flexibilité, entregent et sens de la communication

Tâches principales :

- assurer l'entretien technique et courant des bâtiments et du mobilier
- effectuer et organiser le nettoyage des locaux et des abords des bâtiments, selon le programme défini
- effectuer l'entretien des espaces verts et des extérieurs
- déneigement des accès aux bâtiments
- effectuer divers travaux d'entretien et de contrôle
- exercer une surveillance générale des bâtiments et de leurs abords
- garantir le bon fonctionnement des bâtiments, en collaboration avec la direction de l'établissement concerné

Nous offrons :

- une rémunération conforme à l'échelle des traitements du personnel communal
- un travail varié au sein d'une équipe dynamique et positive

Entrée en fonction : 1^{er} septembre 2019 ou à convenir

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Jessica Renfer, cheffe de service, tél. 032 942 44 36

Accompagnée des documents usuels, votre lettre de postulation sera adressée **jusqu'au 24 mai 2019** au Conseil municipal, mention « Concierge », Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

LE CONSEIL MUNICIPAL